

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire, et également remise à l'établissement scolaire.

Elle conservée dans l'entreprise et dans l'établissement.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

NOM :	
Adresse :	
N° d'immatriculation de l'entreprise :	
Représenté(e) par (nom) :	Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

NOM :
Prénom :
Classe :
Date de naissance :

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : Lycée Jean-Henri FABRE	
Adresse : 387 avenue du Mont Ventoux, 84200 CARPENTRAS	
Représenté(e) par (nom) : Mme COULET Carine	en qualité de chef d'établissement.

a effectué un stage dans notre entreprise ou organisme du _____ au _____

Soit une durée effective totale de : _____ (en nombre de jours ouvrés).

Suivi des absences :

Merci de renseigner le cadre ci-dessous quant aux absences des élèves

Date	Motif

Fait à _____, le _____

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil